

<b>Zeitschrift:</b>	as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Archäologie Schweiz
<b>Band:</b>	44 (2021)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Nouvelles données sur le front lacustre du quartier de Rive, à Nyon
<b>Autor:</b>	Petit, Xavier
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1002323">https://doi.org/10.5169/seals-1002323</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

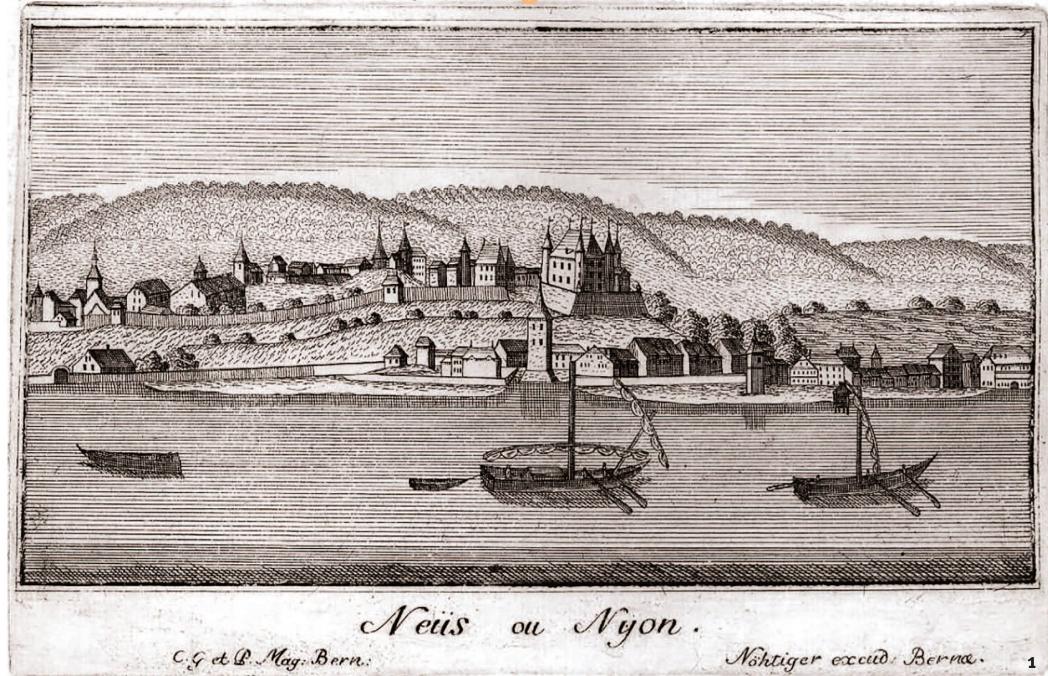
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

b e a u r i v a g e



## Nouvelles données sur le front lacustre du quartier de Rive, à Nyon

Xavier Petit, avec la collaboration de Christophe Henny

Fig. 1

Nyon vue du lac à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.  
Gravure sur cuivre de Johann Ludwig Nöthiger (1719-1782).

*Nyon vom See aus gesehen Ende des 18. Jh. Kupferstich von Johann Ludwig Nöthiger (1719-1782).*

*Nyon veduta del lago alla fine del XVIII sec. Incisione su rame di Johann Ludwig Nöthiger (1719-1782).*

À l'occasion de la reconstruction intégrale de l'ancien hôtel Beau-Rivage, situé dans le bourg de Rive à Nyon, une fouille archéologique a été conduite en janvier 2020 dans son emprise. Elle a révélé plusieurs fondations maçonnées d'époque médiévale, interprétées comme des murs de fortification ou de quai. Elle a également mis au jour des aménagements plus récents, pouvant correspondre aux vestiges de l'auberge de la Croix-Blanche.

**Fig. 2**  
Nyon – Rue de Rive 49 et 51. Prise de vue par drone des parcelles 460 et 461 en cours de fouille en 2020, en direction du nord-ouest.

**Nyon – Rue de Rive 49 und 51.**  
*Drohnenaufnahme der Parzellen 460 und 461 während der Ausgrabungen im Jahr 2020, Blick nach Nordwesten*

**Nyon – Rue de Rive 49 et 51.** Ripresa con drone dei lotti 460 e 461 in corso di scavo nel 2020, vista verso nord-ovest.

**Fig. 3**  
Plan des vestiges mis au jour lors de la fouille de 2020, avec la localisation de l'hôtel Beau-Rivage (en jaune) et de la tour César (en orange) au sein du quartier de Rive.

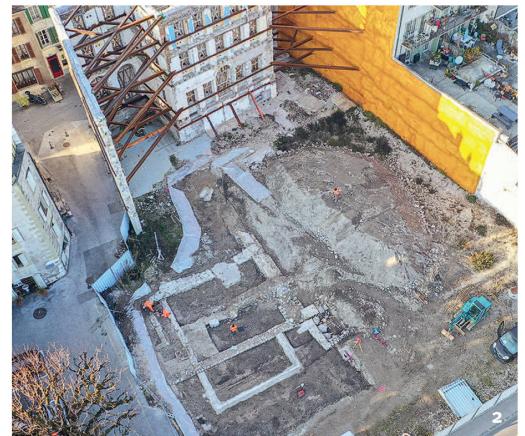
**Plan der bei den Ausgrabungen 2020 freigelegten Überreste mit der Lage des Hotels Beau-Rivage (in gelb) und des Caesar-Turms (in orange) im Stadtteil Rive.**

Pianta dei rinvenimenti scoperti durante lo scavo del 2020, con la posizione dell'Hotel Beau-Rivage (in giallo) e della torre César (in arancione) all'interno del quartiere Rive.

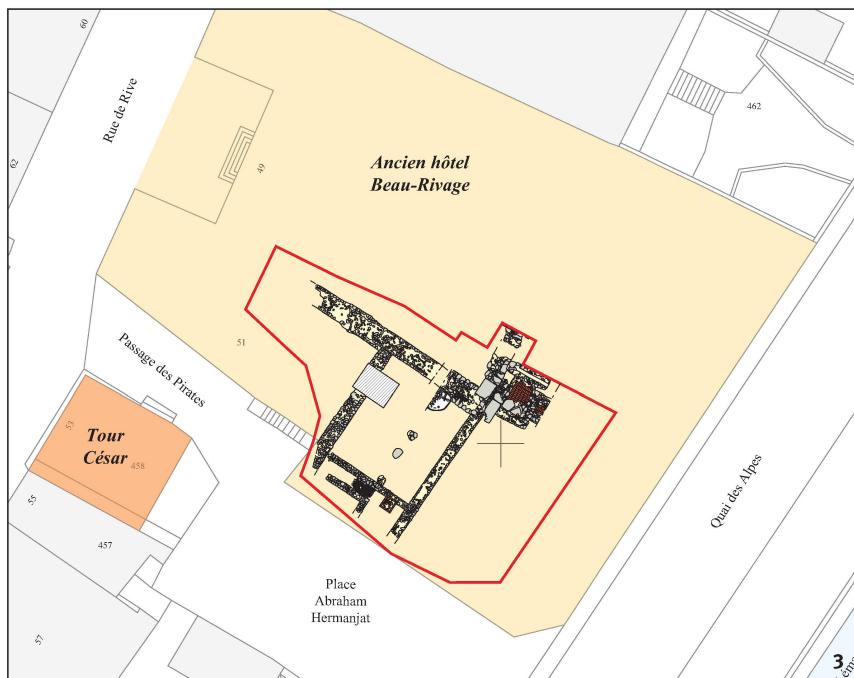
L'emprise de la fouille est séparée des berges du lac Léman par le quai des Alpes, aménagé au début du 20<sup>e</sup> siècle. Elle jouxte aussi la rue de Rive, au nord-ouest, et se trouve au voisinage de la tour César, au sud-ouest. L'altitude de la zone investiguée, environ 374 m, avoisine celle du quai des Alpes et correspond au sommet des remblais établis après la démolition de l'ancien hôtel. De ce bâtiment, seules les façades de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle ont été conservées, à la suite de son effondrement partiel en 2018.

L'intervention archéologique de 2020 s'est déroulée sur la base d'un diagnostic positif réalisé l'année précédente. Cette opération avait permis de mettre au jour des maçonneries pouvant correspondre aux fondations de l'auberge de la Croix-Blanche, établissement antérieur à l'hôtel Beau-Rivage. En 2012 déjà, rue de Rive 51, les soubassements d'un mur massif ainsi que des blocs d'architecture romains remployés dans les fondations du mur de fermeture nord-ouest de l'hôtel avaient pu être observés.

Aucune opération archéologique n'ayant été menée jusqu'aux interventions actuelles, les



données sur les parcelles concernées sont relativement limitées, au même titre que les informations historiques concernant, plus largement, le bourg de Rive. La présence d'un port médiéval, protégé par la tour César et desservant le château, est évoquée par Gilbert Rochat et Edgar Pélichet, ancien archéologue cantonal, pour qui «l'eau baignait les trois autres côtés de cette tour». Un port dont le dernier vestige correspond, aujourd'hui, à la place Abraham Hermanjat, et une description en adéquation avec une gravure sur cuivre du 18<sup>e</sup> siècle, réalisée par Johann Ludwig Nöthiger, représentant Nyon vue depuis le Léman. Au siècle précédent, l'huile sur bois attribuée à Joseph Plepp figurait en outre une rangée de pieux, aménagement de bois ayant pu servir à protéger la berge d'un éventuel débarquement (fig. 4).



### Des fondations médiévales sur des blocs romains et des madriers de chêne

Lors de la fouille archéologique de janvier 2020, plusieurs structures maçonnées ont pu être rattachées à la période médiévale. Parmi elles, deux murs: l'un orienté perpendiculairement au quai des Alpes et interprété comme la fondation d'une enceinte du bourg de Rive ou de fortifications du port lié à la tour César; le second, manifestement postérieur et parallèle à la rue, pouvant être identifié comme un mur de quai.



Fig. 4  
Nyon vers 1637. Huile sur bois attribuée à Joseph Plepp (1595-1642).

*Nyon um 1637. Öl auf Holz, Joseph Plepp (1595-1642) zugeschrieben.*

*Nyon verso il 1637. Olio su legno attribuito a Joseph Plepp (1595-1642).*

#### *Le mur d'enceinte*

La fondation, construite selon un axe nord-ouest/sud-est, est très arasée côté Jura, certainement perturbée par les travaux de démolition de l'hôtel en 2018. Au sud-est, le mur semble recevoir le départ d'une autre maçonnerie se développant vers le nord-est: il s'agit probablement d'un mur de quai ou de berge, repris comme fondation de la façade de l'auberge de la Croix-Blanche. Ce mur fut appréhendé déjà en 2019 hors de l'emprise de la zone fouillée.

L'élévation, conservée sur 0,50 m tout au plus, est large d'1,40 m et ne comprend plus que trois assises liées par un mortier de chaux et disposées irrégulièrement sur un «hérisson» de moellons, niveau de réglage agencé au sommet de la fondation. Cette dernière accuse un profil trapézoïdal, plus large à sa base (2,10 m) qu'à son sommet (1,80 m).

Au nord-ouest, une coupe ménagée en travers de la structure maçonnée a permis de mettre en évidence le creusement d'installation de la fondation qui entaille, à cet endroit, les argiles du terrain naturel. Il accueille la structure qui fut construite comme un massif en élévation dans une tranchée plus large qu'elle, avant d'être comblée.

À l'extrémité sud-est du mur, la méthode de construction employée diffère puisque la fondation repose sur un radier de gros galets, de boulets et de blocs architecturaux romains remployés. Parmi ces derniers, des fragments d'architrave, des éléments de soubassement, des morceaux d'entablement, de podium, de corniche ou encore de pilastre monumental. Cet ensemble provient du démantèlement des monuments de la ville romaine de Nyon, la *Colonia Iulia Equestris*, dont la récupération débute à la fin du 3<sup>e</sup> siècle. À la même période, Genève, agglomération secondaire durant les premiers siècles de l'Empire romain, supplante Nyon comme centre urbain et est dotée d'une enceinte.

Cet ensemble lapidaire était lui-même agencé sur des madriers de chêne, positionnés sur au moins deux registres perpendiculaires (la remontée des eaux du lac a limité la fouille et l'observation des vestiges). Ce dispositif devait se justifier par la nécessité d'assurer une meilleure répartition des charges sur un terrain gorgé d'eau et relativement instable, en raison d'importants dépôts alluvionnaires issus du lac. Trois poutres du registre supérieur ont pu être observées partiellement et documentées: espacées d'une trentaine de centimètres les unes des autres, leur largeur était de 0,45 m et leur épaisseur de 0,35 m. La pièce la plus longue, examinée lors du démantèlement des maçonneries, mesurait au moins 5,45 m (il ne s'agit pas pour autant de sa longueur totale,

Fig. 5  
Vue en coupe du mur perpendiculaire à la rive du lac, probable mur d'enceinte du port (vue vers le sud-est).

*Profilansicht der rechtwinklig zum Seeufer verlaufenden Mauer, wahrscheinlich eine Hafenmauer (Blick nach Südosten).*

*Sezione trasversale del muro perpendicolare alla riva del lago, probabile muro di cinta del porto (vista verso sud-est).*





6



7

**Fig. 6**  
Vue en plan des madriers de chêne sur lesquels reposent des blocs antiques en remploi, constituant les fondations du mur perpendiculaire à la rive du lac (vue vers le sud).

*Ansicht der Eichenböhlen, auf denen die alten, wiederverwendeten Blöcke liegen, die das Fundament der rechtwinklig zum Seeufer verlaufenden Mauer bilden (Blick nach Süden).*

Vista in pianta delle assi di quercia sulle quali poggiano gli antichi blocchi di rimpiego, che costituiscono le fondamenta del muro perpendicolare alla riva del lago (vista verso sud).

**Fig. 7**  
Détail d'un madrier révélant des traces d'outil et une entaille pratiquée quasiment à mi-bois, vraisemblablement pour l'ajuster à un autre madrier.

*Detail einer Bohle mit Werkzeugspuren und einer Einkerbung, die bis in die Holzmitte reicht, vermutlich um eine andere Planke einzupassen.*

Dettaglio di un'asse che mostra tracce di utensili e un'incisione che taglia in pratica il pezzo di legno, presumibilmente per inserire un'altra tavola.

l'élément ayant été coupé à l'occasion de ces travaux).

Un tronçon d'un de ces bois a permis d'observer une mortaise ainsi qu'une entaille pratiquée dans le bord de la pièce, vraisemblablement en vue de l'ajuster à un autre madrier. Des traces d'outil obliques étaient encore visibles. Une étude dendrochronologique réalisée sur cette pièce par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie a pu établir sa date d'abattage à l'automne/hiver 1191/1192.

#### *Le mur de quai*

Le deuxième mur appréhendé est orienté parallèlement au quai des Alpes et a été reconnu sur 11,60 m de long. Tandis que son extrémité sud-ouest se poursuit en dehors de l'emprise de la fouille, sa limite nord-est s'appuie sur la maçonnerie décrite précédemment.

L'élévation est conservée sur 0,90 m de hauteur et mesure 0,80 m de largeur en moyenne. Cinq assises disposées en petit appareil sont préservées, faites de galets ronds et d'éléments rocheux d'origine alpine grossièrement taillés, plus ou moins quadrangulaires, et liés par un mortier de chaux.

La fondation, dite «à gradins», accuse un profil trapézoïdal, large de 1,40 m au niveau du ressaut de fondation et atteignant 1,70 m à sa base. Elle est, en cela, nettement plus large que la structure qu'elle supporte. Sa base se caractérise par un empattement fait de gros blocs naturels, de galets ronds et de boulets mais aussi d'éléments architecturaux romains remployés, parmi lesquels un fût de colonne. Pour des questions de sécurité, et du fait d'une remontée des eaux du lac, il n'a pas été possible d'observer plus profondément la fondation et, par conséquent, de documenter de façon plus détaillée sa base et son insertion dans le substrat alluvionnaire.

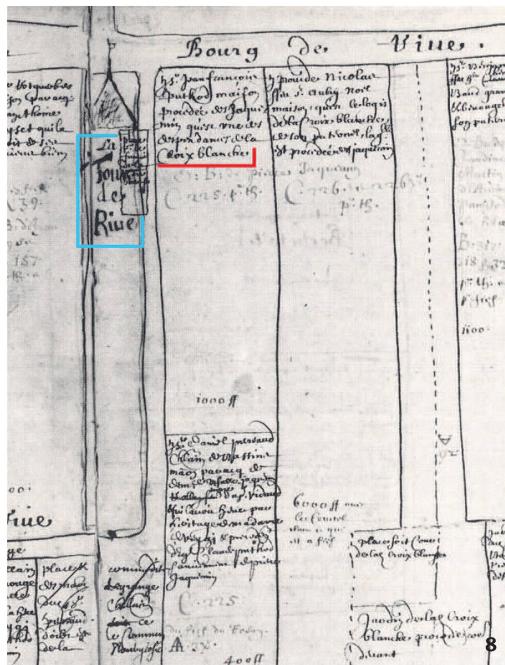
La découverte de ces deux maçonneries, associant blocs en remploi de plusieurs centaines de kilos et madriers de chêne, semble inédite au sein de l'arc lémanique pour cette période. L'édification de structures en contexte alluvial trouve toutefois quelques éléments de comparaison, comme à Carouge (GE), où un imposant aménagement de pièces de chêne fut fouillé par le Service cantonal d'archéologie au printemps 2012. Interprété comme les vestiges d'un pont sur l'Arve, il se composait, notamment, de madriers abattus aux environs de 1115. Un

Fig. 8

Extrait du cadastre de 1672, folio 4 (BLEU K-300.1); en rouge: mention de la Croix-Blanche; en bleu: mention de la tour de Rive.

*Auszug aus dem Kataster von 1672, Blatt 4 (BLEU K-300.1); in rot: Erwähnung der Croix-Blanche; in blau: Erwähnung der Tour de Rive.*

Estratto del catasto del 1672, foglio 4 (BLEU K-300.1); in rosso: la menzione della Croix-Blanche; in blu: quella della torre di Rive.



autre exemple put être observé à Villeneuve, lors de fouilles menées entre 1991 et 1992, sur le site du complexe portuaire du 13<sup>e</sup> siècle. Des cadres de bois, formés de poutres assemblées à l'équerre, recevaient des planches maintenant de gros blocs, système qui renforçait les deux jetées et la tour.

### Les vestiges de l'auberge de la Croix-Blanche?

Quelques siècles plus tard, c'est dans la rue de Rive que l'une des plus anciennes auberges de Nyon aurait été construite, celle de la Croix-Blanche. La première mention de l'établissement est faite le 6 février 1481, dans un texte précisant que l'aubergiste du bourg, Hans Müller, tient la Croix-Blanche.

En 1672, le premier relevé de la ville sur plan cadastral voit le jour. Il figure des parcelles lanières, orientées perpendiculairement au lac. Celle située à l'est de la tour César est divisée en trois bandes, correspondant manifestement à trois

Fig. 9

Vue en coupe d'un tronçon de fondation constitué d'un bloc d'architecture antique en remploi (vue vers le nord-ouest), dont la face inférieure porte les restes d'une inscription.

*Querschnitt durch einen Fundamentabschnitt, der aus einem alten, wiederverwendeten Block besteht (Blick nach Nordwesten), auf dessen Unterseite sich die Reste einer Inschrift befinden.*

Sezione trasversale di una parte delle fondamenta costituita da un antico blocco reimpiegato (guardando a nord-ovest), il cui lato inferiore reca i resti di un'iscrizione.

bâtiments distincts. Le segment du nord semble être associé aux dépendances de l'auberge. Cette dernière est encore figurée sur le cadastre de 1808-1809.

Après l'abandon du site médiéval de Rive, un remblaiement de la zone semble intervenir à partir du 18<sup>e</sup> siècle. Des maçonneries s'implantent à l'ouest, fermant le secteur qui borde l'actuelle place Abraham Hermanjat, de nouveaux murs sont montés sur les fondations préexistantes et des bases ou plots de fondation sont disposés selon un axe sud-ouest/nord-est, au sein de ce nouvel espace d'habitation. L'une de ces structures accueille un bloc de 440 kg (85 x 58 x 47 cm) dont la face inférieure, grossièrement ravalée, présente un champ portant une inscription, soigneusement lissé mais endommagé à maints endroits. Ses lettres sont des capitales, délicatement gravées. Cet élément devait initialement reposer sur une base ou sur un autre bloc et devait donc faire partie d'un monument plus important.

À l'est du site, un autre espace se développe durant la période moderne. Trois maçonneries s'accroissent aux murs médiévaux, côté Léman, ménageant une petite pièce de 4,20 m<sup>2</sup> dont le fond, pavé de briques, communique avec un conduit en pente douce se dirigeant vers le lac. Une représentation de ces probables latrines et de la face sud-est de l'auberge figure sur une aquarelle anonyme du tout début du 19<sup>e</sup> siècle. L'établissement, rebaptisé «Hôtel National et Beau-Rivage» en 1879, attendra la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour devenir «Hôtel Beau-Rivage».





Fig. 10

Le quartier de Rive à Nyon au tournant du 19<sup>e</sup> siècle, avec notamment la façade de l'auberge de la Croix-Blanche (aquarelle, 18 mai 1800).

*Das Rive-Quartier in Nyon an der Wende zum 19. Jh. mit der Fassade des Gasthofs Croix-Blanche (Aquarell, 18. Mai 1800).*

*Il quartiere di Rive a Nyon alla fine del XIX secolo, con la facciata della locanda Croix-Blanche (acquerello, 18 maggio 1800).*

### Un apport à la connaissance du bourg de Rive

L'opération menée sur le site de l'ancien hôtel Beau-Rivage présente l'intérêt de compléter nos connaissances sur l'histoire et le développement du bourg lacustre de Rive, et plus généralement sur celui de Nyon, aux époques médiévale et moderne. La découverte de murs de quai ou de fortification à proximité immédiate de la tour César, fondés en partie sur des blocs antiques en remploi et sur des madriers de chêne, semble inédite pour cette période au sein de l'arc lémanique. D'autre part, la reprise de certaines maçonneries en tant que fondations de bâtiments des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles nous renseigne sur les étapes de construction et de rénovation de l'auberge de la Croix-Blanche, puis de l'hôtel Beau-Rivage.

### B i b l i o g r a p h i e

- P. Broillet, Le «charme» lémanique à la fin du Moyen Âge. In: *Découvrir le Léman, 100 ans après François-Alphonse Forel*, Actes du colloque de Nyon, 16-18 septembre 1998. Nyon et Genève, 1999, pp. 625-633.
- V. Chaudet, Les problématiques des aménagements portuaires dans l'arc lémanique. In: *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, Actes du colloque «Archéologie du Moyen Âge en Suisse (SPM VII)», Frauenfeld, 28-29 octobre 2010. Bâle, 2011, pp. 213-222.
- V. Chaudet et F. Christe, Le port médiéval et les défenses de la ville neuve de Chillon. In: *Découvrir le Léman, 100 ans après François-Alphonse Forel*, Actes du colloque de Nyon, 16-18 septembre 1998. Nyon et Genève, 1999, pp. 603-621.

V. Lieber, *Histoire/s du château de Nyon*, Musée historique et des porcelaines, Château de Nyon, 2011.

E. Pélichet, G. Rochat, *Si Nyon nous était contée... ou la vie d'une cité heureuse*, Nyon, 1976.

P. Ruffieux, D. Genequand et J. Aliquot, Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge, *Archéologie genevoise 2012-2013, Patrimoine et architecture, Série archéologie 2*, pp. 18-38.

### Z u s a m m e n f a s s u n g

*Vor dem Umbau des ehemaligen Hotels Beau-Rivage in Nyon wurde im Januar 2020 eine archäologische Ausgrabung auf einer Fläche von fast 200 m<sup>2</sup> durchgeführt. Die Untersuchungen haben mehrere Mauerfundamente aus dem Mittelalter ans Licht gebracht, die als Befestigungs- oder Kaimauern interpretiert werden. Ihre Fundamente bestanden zum Teil aus römischen Bausteinen, die auf im Herbst/Winter 1191/1192 geschlagenen Eichenbohlen aufliegen. ■*

### R i a s s u n t o

*Uno scavo archeologico è stato condotto nel gennaio 2020 su una superficie di quasi 200 m<sup>2</sup> prima della ricostruzione dell'ex hotel Beau-Rivage di Nyon. Le indagini hanno rivelato diverse fondazioni in muratura del periodo medievale, interpretate come mura di fortificazione o di banchina. Le loro fondamenta erano in parte composte da blocchi architettonici romani che poggiavano su travi di quercia la cui data di abbattimento risale all'autunno/inverno 1191/1192. ■*

### Remerciements

Publié avec le soutien de l'État de Vaud, DGIP, Archéologie cantonale.

La datation des bois a été réalisée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie (J.-P. Hurni et B. Yerly - Réf.LRD20/R7841).

### Crédit des illustrations

Burgerbibliothek Bern, Gr. A. 286 (fig. 1)

Archeodunum SA, X. Petit (fig. 2, 3, 5-7, 9)

Château de Nyon, (fig. 10); N. Spuhler (fig. 4); tirées de Lieber 2011

Archives communales de Nyon, D. et S. Fibbi-Aeppli (fig. 8)